

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

L'an deux mille quatorze et le dix juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Objet

BP Plan de financement
Projet wc/garage rieutort
d'Aubrac

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents : Nicolas PERRET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Valérie CHAYLA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire, Eric MALHERBE, ayant pris la présidence de l'assemblée Municipale rappelle la délibération du 10/02/2009 sur le projet de la construction d'un WC et d'un garage à Rieutort d'Aubrac, 48260 MARCHASTEL.

Suite au financement du conseil général en 2013

Mr le maire propose le plan de financement réactualisé suivant

Garage-WC public-abri et rénovation four à pain

	entreprise	HT	TTC
Maçonnerie garage wc four	sich	29000€	34800€
Charpente couverture	ameilhaud	18000 €	21600€
Pose wc, plomberie	andrieu	4000€	4800€
Carrelage	Gallissot	1000 € HT	1200€
Menuiserie wc/garage	Vidal	2000€	2400€
Menuiserie four à pain	Vidal	500€ HT	600€
Electricité	Badoc	2400€	2880€
Terrassement	Y Brun	15000€	18000€
Assainissement	Y Brun	10000€	12000€
Fourniture de pierres	R brun	300€	360€
total		82200€	98640€

Total projet WC/Garage		82200€ HT	98640€
Subventions conseil général		29665.25€	
DGE		9821€	
Région		1805€	
A la charge de la commune		40908.75€ HT	

Financement

**Acte rendu exécutoire,
après dépôt ou
transmission en
Préfecture le 10/07/2014
et publication ou
notification
le 10/07/2014**

La totalité du projet sera financée :
-par les fonds propres de la commune
-par les subventions.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte cette proposition, demande sa budgétisation et mandate Mr le maire pour obtenir la subvention maximum pour ce projet et signer tout document afférant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

NOTA- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 04/07/2014

**Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le
10/07/2014
Le Maire**